

ETUDE

Baby-sitting : des prix qui font débat

Une enquête montre une augmentation de 1,32 % des prix par rapport à l'année 2014. À la Ligue des familles, on n'est pas convaincu du tout.

● **Rémy BERSIPONT**

Quel parent n'a jamais fait appel à un étudiant ou à un jeune de son entourage pour garder ses enfants à la maison afin de profiter d'une soirée romantique en couple à l'extérieur ?

Pour les parents qui l'envisagent ou pour ceux qui ont déjà passé le pas, les prix moyens en Belgique pour un service de baby-sitting semblent en augmentation cette année.

S'occuper de ses enfants : pas toujours facile pour de nombreux parents. Le baby-sitting reste la solution idéale

« Le tarif des baby-sitters s'élève en moyenne à 8,44 euros l'heure en 2015, explique Mounir Lagoune de Yoopies, la société qui a réalisé l'enquête et qui est active dans le milieu. Il y a donc une augmentation de

1,32 % par rapport à l'année 2014. »

Selon cette enquête, la Belgique serait l'un des pays plus chers au niveau européen dans le domaine puisque notre pays se classe en quatrième rang après la Suisse, le Royaume-Uni et la France.

Plus interpellant peut-être, des disparités tarifaires se remarqueraient entre les différentes zones géographiques du pays. Ainsi, selon l'enquête de Yoopies, c'est à Bruxelles que les tarifs des baby-sitters seraient les plus élevés : 8,86€ l'heure.

Suivent du côté wallon, le Luxembourg (8,63€), le Brabant Wallon (8,55€), Liège (8,38€), le Hainaut (8,36€). Namur clôt le classement et serait donc la province où les prix des baby-sitters sont les moins élevés (8,21 €).

La Ligue des familles très critique

Pour réaliser son étude, Yoopies dit avoir analysé le profil de ses 41 000 utilisateurs belges. C'est ici que la Ligue des familles met un premier bémol...

« L'enquête se base sur des étudiants mais aussi de nounous et de services de gardiennage d'en-

fants, explique Delphine Chabert, chef du service étude de la Ligue. *On mélange deux types de garde d'enfants : l'occasionnel qui est la question de la vie des parents et le permanent qui est de l'ordre de la politique publique.* »

Deuxième élément mis en évidence : l'étude semble totalement surfaite du point de vue des tarifs, ici plus élevés.

« À la Ligue des familles, nous mettons aussi à la disposition des parents une plate-forme de baby-sitting, ajoute Delphine Chabert de l'organisation. *Nous recommandons des tarifs plancher et plafond qui se situent entre 6,50€ et 7,50 €* »

À l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), on souligne aussi la différence entre les deux services de garde d'enfants (nounous et gardiennage), tout en mettant l'accent sur les compétences particulières des personnes.

« Un baby-sitter est loin d'être aussi compétent qu'une personne formée aux sciences de l'éducation, explique Caty Guillaume de l'ONE. *Une puéricultrice est informée des mesures pour gérer plusieurs enfants, de l'approche pédagogique à adopter. Ce qui n'est pas nécessairement le cas avec l'étudiant baby-sitter.* » ■